

Gérer une copropriété

<p> Durée : 5 journées (35 h)</p> <p> Sessions : nous consulter</p> <p> Lieu : 100% en distanciel</p> <p> Public concerné : Copropriétaire ou toute personne souhaitant se former à la copropriété</p> <p> Prérequis : pas de prérequis nécessaire</p> <p> Animateur(trice) : Comptable diplômé(e) Bac+5 minimum + compétences professionnelles</p> <p> Compétences visées : Administrer des biens immobiliers en copropriété par les syndics non-professionnels ou professionnels</p> <p> Action et sanction de l'action : Action : article L. 6313-1-1° du Code du travail Sanction : Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation et Certificat de réalisation.</p> <p> Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Plateforme avec solutions d'accessibilité</p> <p> Modalités et délais d'accès : A réception du formulaire d'inscription, convention de formation, à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 10 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global génère l'inscription définitive.</p> <p> Tarif : 2 753,00 € (Deux mille sept cent cinquante-trois euros) / apprenant. TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI</p>	<p> Objectifs : Savoir rédiger une assemblée générale de copropriétaire Etre apte à établir un budget prévisionnel Savoir assurer le suivi comptable et technique de la copropriété</p> <p> Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La découverte de la copropriété Identifier les grandes caractéristiques de la copropriété Distinguer parties communes, parties privatives et mitoyenneté Les documents de la copropriété (RC, EDD, Immatriculation, carnet) Le syndic et son contrat Rôle et responsabilités du syndicat des copropriétaires et du conseil syndical ▶ L'assemblée générale La convocation à l'assemblée générale Diriger et animer une assemblée générale Le procès-verbal de l'assemblée générale ▶ La gestion administrative de la copropriété Utiliser les différentes clés de répartition des charges Gérer le personnel de la copropriété Assurer le recouvrement des charges de copropriété Agir en justice en qualité de mandataire du syndicat ▶ La gestion comptable et budgétaire de la copropriété Etablir le budget prévisionnel La comptabilité de la copropriété La vente d'un lot (formalités, état daté, privilège spécial) ▶ Le suivi technique de l'immeuble Les travaux de la copropriété Les obligations du suivi de l'immeuble La copropriété en difficulté <p> Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation : Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis au participant. Possibilité de s'entraîner avec vos documents comptables. Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis. Evaluation à chaud de la formation.</p> <p> Contact : Josiane DELRIEU 05 53 47 90 93 formation@jd-developpement.com</p>
---	--

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation continue

Dispositif de Formation : Plan Autre

Intitulé de la Formation :

Date de la session :

ETABLISSEMENT

Raison sociale :

.....

Code postal :

Ville :

.....

SIRET :

.....

NAF :

Nom du responsable :

Effectif :

Fonction :

OPCO :

APPRENT

NOM :

.....

Prénom :

.....

Fonction :

Etes-vous en situation de handicap ?
Oui Non

Avez-vous besoin d'aménagements ?
Oui Non

MODALITES D'INSCRIPTION

Ce formulaire vaut acceptation des **conditions générales de vente** disponibles sur notre site Internet <http://jd-developpement.fr>

Date
Nom du signataire, signature et cachet

A réception du formulaire d'inscription, une **convention (ou contrat) de formation** vous sera adressée, à nous retourner dûment signée et revêtue du cachet de l'établissement accompagnée du règlement.

Seul le **règlement global** génère l'inscription définitive.

JD Développement a opté pour le régime d'**exonération de la TVA** (article 261-4-4^oa du CGI).